



Réaction de la CGT au discours du 1er ministre lors de l'installation de la conférence du financement le 30 janvier 2020

Cette réunion d'installation de la conférence du financement de la retraite s'ouvre en pleine période d'une mobilisation sociale inédite à la fois par son importance et sa durée, contre le régime universel à points que votre gouvernement veut mettre en place. D'ores et déjà une nouvelle journée de grève et de manifestation est prévue le jeudi 6 février prochain.

La CGT rappelle

- que la majorité de nos concitoyens sont opposés au passage à un régime de retraite à points qui n'auraient comme conséquences que de reculer l'âge de départ à la retraite et de diminuer l'ensemble des pensions de tous les secteurs professionnels.
- que la majorité des organisations syndicales représentant près de 60% des salariés et les principales organisations de jeunesse, demandent ensemble le retrait du projet de loi et portent des propositions d'amélioration des régimes actuels.
- que la totalité des instances consultatives des caisses de sécurité sociale et de retraite ont émis un avis défavorable au texte gouvernemental.

Vous ne pouvez ignorer, non plus, que le Conseil d'État a rendu, le 25 janvier dernier, un avis extrêmement sévère à l'égard de votre projet, déplorant, je cite : « des projections financières lacunaires, un recours aux ordonnances qui fait perdre la visibilité d'ensemble et concluant ne pas avoir eu le temps nécessaire afin de garantir au mieux la sécurité juridique de la réforme des retraites »

Quelle conception de la démocratie avez-vous, en exigeant de la représentation nationale de signer, dans un délai plus que contraint, un chèque en blanc sur 2 projets de loi dont les éléments structurants seront complétés par 29 futures ordonnances.

Le projet de loi confirme bien la disparition de la branche vieillesse et ouvre la voie au démantèlement de toute la Sécurité sociale.

D'autre part, il n'y a pas de diagnostic partagé sur la situation financière actuelle et à venir de notre système solidaire.

Ce déficit est en fait construit de toutes pièces.

Le COR lui-même souligne que « le solde financier du système de retraite [...] dépend de manière cruciale de la convention [comptable] retenue. » Il acte, ainsi, que « la part des ressources consacrées au système de retraite dans le PIB diminue sur la

période de projection. » dès lors rien d'étonnant à ce que votre étude d'impact en acte la diminution de 14 à 12,8 points de PIB, alors que le nombre de retraités va croître.

Le COR note également que les réserves du système de retraite sont évaluées à 5,6 % PIB, largement suffisantes donc pour passer le cap de 2025.

De plus, le COR est bien obligé de reconnaître que l'équilibre financier pourrait facilement être atteint par une hausse modeste des cotisations : en moyenne, 1 point de cotisation supplémentaire à l'horizon 2025.

Le débat, bien installé maintenant dans l'opinion publique, n'est donc pas une simple donnée comptable mais bien un débat de projet contre-projet, un véritable choix de société : l'individu selon ses moyens ou bien la solidarité interprofessionnelle et intergénérationnelle.

Ainsi, nous tenons à vous rappeler l'engagement que vous avez pris, Monsieur le 1^{er} Ministre en recevant la CGT, le 10 janvier dernier.

Vous avez souscrit à notre volonté de mettre sur la table de cette conférence l'examen de nos propositions de financement pour améliorer le système actuel, tout en ouvrant de nouveaux droits pour les femmes, les jeunes, les privés d'emploi ou encore les salariés exerçant des métiers pénibles (...)

J'en reviens à vos propos : « toutes les pistes de solutions pourront être mises sur la table. Chacun pourra venir avec ses experts »

Qu'en sera-t-il ?

C'est la question préalable à laquelle nous vous demandons de répondre aujourd'hui